



*Communiqué de presse
Paris, le 2 février 2017*

Le prix Claude Erignac récompense l'engagement citoyen d'Alyette Tritsch en faveur des réfugiés

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et président de l'association Claude Erignac, a décerné, jeudi 2 février, le prix Claude Erignac à Alyette Tritsch pour son engagement citoyen en faveur de l'éducation des réfugiés et demandeurs d'asile.

Devant le président du sénat, Gérard Larcher, Madame Erignac et ses deux enfants Christophine et Charles-Antoine et le directeur de Sciences Po, Frédéric Mion, Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a félicité la lauréate pour son engagement *« qui l'honore et qui honore la République et ses valeurs. C'est grâce à des personnes comme Alyette que les termes d'humanisme, d'intérêt général gardent tout leur sens et je suis fier de voir que les jeunes générations continuent de s'engager pour soutenir de grandes causes comme l'ont fait avant eux des générations de Français »*.

L'association Kiron Paris, lauréate du prix Claude Erignac

Cette année, le prix a été décerné à Alyette Tritsch, étudiante en master International Development à l'École d'affaires internationales de Sciences Po, présidente et co-fondatrice de l'association Kiron Paris.

L'association Kiron Paris a pour objectif de proposer aux réfugiés et demandeurs d'asile une formation diplômante, d'abord en ligne puis dans des universités partenaires. Afin d'atteindre son objectif et de permettre au plus grand nombre de réfugiés de pouvoir continuer ou reprendre des études, l'association a besoin de se faire connaître des réfugiées, mais aussi des partenaires potentiels tels que les universités ou les grandes écoles. C'est pourquoi, elle vient de lancer une grande campagne de communication pour développer Kiron France. Grâce au prix Erignac, l'association Kiron va pouvoir sensibiliser l'opinion publique à la problématique de la formation des migrants mais aussi développer de nouvelles collaborations et ainsi élargir l'offre pédagogique proposée aux réfugiés.

Le Prix Erignac

Créée peu de temps après l'assassinat du préfet Claude Erignac, l'association Claude Erignac décerne, chaque année depuis 2001, un prix de 5 000 € illustrant l'humanisme et le courage au service de la collectivité. Depuis 2012, l'association Claude Erignac s'est associée à Sciences Po pour récompenser un ou plusieurs étudiant(e)s de l'établissement qui, en parallèle d'un parcours académique, donnent vie, par leur engagement, aux valeurs républicaines et humanistes telles que le sens de l'intérêt général et collectif, l'action portée aux difficultés des autres, le respect de leurs différences, ou l'engagement pour l'égalité des chances et la réussite pour tous.

Leur engagement est évalué à l'aune de la présentation d'un projet d'ordre académique, associatif ou professionnel à portée civique et citoyenne, impliquant un acteur public français.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>